



LES SENIORS DANS LA COMMUNE

Saisine n° 2010-6

Liste des participants

**Beatrice BARRAULT
André DEGOUT
Jean Paul POUPARD
Jacky RIMBAULT
Françoise SAIMBAULT
François TESSIER
Noëlle THEYSSANDIER
Ghyslaine YVENAT**

rapporteur: Luc VANDER MEULEN

Avril 2011

S O M M A I R E

➤ **Préambule**

➤ **Etat des lieux**

➤ **Propositions du groupe**

➤ **Synthèse**

➤ **Conclusion**

➤ **Annexes**

- . saisine
- . Ce qui se fait ailleurs
- . plaquette Foyer Logement de Chambray
- . plaquette S S I A D
- . plaquette Mnémo'seniors
- . liste des associations ballanaises contactées
- . liste des participants

P R E A M B U L E

L'allongement de l'espérance de vie :75 ans pour les hommes et 82 ans pour les femmes, constitue -comme le précise la saisine- une des évolutions démographiques majeures. Même si le taux de natalité reste plus élevé en France que dans les autres pays européens, ce phénomène se traduit par un vieillissement sensible de la population.

Notre commune s'inscrit pleinement dans cette tendance. Le poids démographique des plus de 60 ans à Ballan-Miré s'est sensiblement alourdi en 7 ans avec une progression de +32%, faisant passer la part de cette tranche d'âge par rapport à la population totale de 17% en 1999 à 22% en 2006, soit 1660 personnes. Les plus de 75 ans sont au nombre de 523 personnes, ce qui représente une part importante de la population de la commune.

C'est dans ce contexte que le Maire de Ballan-Miré et ses conseillers ont confié au Conseil Consultatif la mission de réfléchir sur les besoins et/ou les attentes des seniors, principalement en termes de qualité de vie, loisirs, santé, vie sociale et transmission générationnelle.(Cf saisine n° 6 « Les seniors dans la commune » jointe en annexe).

NB : l'équipe municipale qui cherche à poursuivre les actions à l'attention des seniors a édité un guide à cet égard qui a été adressé aux personnes concernées de la commune.

ETAT DES LIEUX

Comme demandé, un état des lieux de l'existant a été effectué par le groupe. Les principales étapes ont été :

➤ Rencontre avec Madame Raguin, Adjointe en charge du dossier des personnes âgées,

Mme Raguin a exposé les services mis en place par la mairie et détaillé les actions ponctuelles qu'elle est appelée à mener prioritairement.

Parmi les services existant, on note :

- taxi le vendredi matin à disposition des personnes âgées qui en font la demande pour se rendre au marché,
- mise à disposition vers les associations, d'un minibus sponsorisé (?) (9 places) pour se rendre à des spectacles ou manifestations diverses,
- accompagnement pour effectuer les démarches administratives, constitution de dossiers concernant des aides auprès d'organismes comme la CAF, la Sécurité sociale, les caisses de retraites mais aussi des informations auprès des assistantes sociales, demandes d'APA...
- mise en place d'une surveillance des personnes âgées recensées lors de situations exceptionnelles (canicule, tempête...),
- attribution de logements (la municipalité dispose d'un parc de 57 pavillons) . 30 demandes étaient en attente en 2010,
- aide aux plus démunis (CCAS),
- visite de courtoisie aux personnes âgées,
- informations par le bulletin municipal,...

➤ Interventions de responsables d'associations (nous précisons à ce sujet que notre groupe a sollicité par courrier une quinzaine d'associations , voir liste en annexe). Trois seulement ont répondu et deux sont venues s'exprimer dans nos réunions.

1- Intervention de Mme Péan présidente de l'association UNRPA :

Cette association compte 164 adhérents. Elle offre à ses adhérents une panoplie d'activités *festives* intéressantes :

- voyages, sorties,
- repas annuel des anciens de l'association,
- rencontres inter-générationnelles association/écoles,
- présence lors de la journée spécifique associations,
- Jeux, etc...

Cette association ne demande pas de subvention à la mairie mais reçoit une aide du Conseil Général.

2 - Intervention de Mme Ariès, responsable de l'association Mnémo' seniors dont le siège social est à La Riche.

Il s'agit d'une association proposant la pratique d'exercices de stimulation de la mémoire. Des séances ont lieu à Ballan salle Mermoz le lundi matin (voir plaquette en annexe). Cette association cherche à se faire connaître. Le bulletin municipal a d'ailleurs consacré un article à ce sujet.

Il est regrettable que peu d'associations aient répondu à notre démarche, ce qui pénalise notre vision au niveau de leurs activités et nous prive de pouvoir cerner les améliorations que nous pourrions apporter. En effet, nous avons rencontré des difficultés pour appréhender les raisons et les moyens qui ont permis aux seniors encore actifs et disponibles de s'impliquer dans ces associations.

➤ Visite personnelle auprès de personnes âgées (une dizaine environ), connues par certains membres de la commission.

La commission aurait souhaité s'engager dans une enquête plus large mais n'a pu le faire, ne disposant pas des moyens nécessaires pour répondre à l'ampleur du travail à réaliser.

En complément des préconisations retenues par la Commission et qui sont évoquées plus loin, les personnes âgées rencontrées, ont toutefois demandé les aménagements suivants :

- goudronnage de trottoirs (citer là les endroits identifiés), pour les rendre accessibles aux fauteuils roulants et déambulateurs,
- réduction de la vitesse dans le centre bourg et près des écoles,
- installation de bancs publics et de toilettes publiques,
- entretien des passages piéton (certains ont leur marquage effacé et meilleur signalement (là aussi je pense qu'il faut les citer),
- goudronnage des allées gravillonnées de façon à pouvoir les emprunter avec des caddies (les citer),
- maintenance et amélioration des pavillons des personnes âgées (volets roulants, douche à la place de baignoire, élargissement des portes pour les fauteuils roulants)
- Entretien et dératisation du ruisseau.

Dans le cadre de la saisine, voici les quatre questions sur lesquelles nous avons réfléchi en restant dans des orientations accessibles au champ d'action de la commune.

Q1 – Comment favoriser une implication plus forte des seniors actifs riches de leur dynamisme, expériences, compétences et disponibilités dans la vie communale (événements festifs et culturels, jumelages vie associative, actions citoyennes et solidaires,...)

Q2 – Comment organiser l'espace urbain et quelles mesures prendre pour favoriser une cohabitation harmonieuse des générations dans la ville ? Comment susciter des liens positifs entre les générations ?

Q3 – Quels besoins prendre en charge pour favoriser le maintien à domicile des personnes les plus âgées ?

Q4 – Quels aménagements pour favoriser les déplacements des personnes les plus âgées sur la commune ?

Voici les réponses qu'apporte aujourd'hui la Commission, à la suite de ses travaux , sur les questions posées :

Q1 – Comment favoriser une implication plus forte des seniors actifs riches de leurs dynamismes, expériences, compétences et disponibilités dans la vie communale (événements festifs et culturels, jumelages vie associative, actions citoyenne et solidaires,...)

Précisions

La difficulté première qui nous est apparue a été d'identifier les seniors actifs susceptibles de s'impliquer dans le bénévolat.

Bien entendu, il ne nous était pas demandé d'effectuer un recensement de ces personnes puisque nous n'avons ni les compétences ni les moyens pour réaliser une telle étude.

Cependant, nous proposons quelques pistes et notamment pour identifier ces seniors en utilisant différents canaux médiatiques.

Pistes proposées :

➤ constituer un conseil des seniors dont le premier but serait de mieux accompagner les personnes âgées et de faire émerger de nouveaux projets. De plus, de par leur expérience et leur vécu, les représentants de ce Conseil pourraient transmettre aux autres générations, la sagesse, l'expérience, la mémoire, et pour certains, l'histoire du patrimoine.

Ce Conseil serait aussi chargé d'assurer le suivi dans le temps des travaux engagés.

La Commission propose également la mise en place d'une charte des séniors garantissant la prise en compte des besoins des séniors dans toutes les actions de la commune.

➤ profiter des réunions d'accueil des nouveaux Ballanais, organisées par la municipalité, pour inviter les arrivants, jeunes seniors, à s'impliquer dans le milieu associatif. Le tissu associatif ballanais doit participer à cet accueil.

- passer par les assemblées de proximité et leur référent pour tenter de détecter les personnes âgées en difficulté (lesquelles en général se font très discrètes),
- utiliser régulièrement le journal trimestriel en créant une page spécialisée pour lancer un appel aux seniors actifs souhaitant s'impliquer dans les activités proposées par la municipalité et les associations d'aide aux personnes âgées.

Q2 – Comment organiser l'espace urbain et quelles mesures prendre pour favoriser une cohabitation harmonieuse des générations dans la ville ? Comment susciter des liens positifs entre les générations ?

Organisation de l'espace urbain :

- mettre en œuvre des habitats conviviaux et adaptés pour les seniors valides ou semi-valides qui serviraient de transition entre le domicile que l'on quitte et la maison de retraite. Ces foyers logements sont constitués de petits studios, F1 et F1 bis, que les locataires peuvent équiper avec quelques petits meubles personnels.
- créer des logements adaptés pour personnes âgées fragilisées (voir en annexe l'expérience de St Flovier pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer).

Cohabitation harmonieuse des générations

- Regrouper en un seul lieu les points de rencontre comme par exemple doter le parc Beauverger d'équipements utilisés par les seniors (bancs adaptés avec parasols l'été, jeux de boules et kiosque à musique en période estivale), auprès des jeux d'enfant.
- faire connaître par divers média la possibilité pour les seniors d'héberger des étudiants afin de rompre l'isolement et d'augmenter leur sécurité par une présence rassurante et en même temps leur assurer un complément de revenus.

Liens positifs entre générations

- créer des liens forts entre les écoles et les anciens par le biais de rencontres, d'animations ponctuelles dans les maisons de retraite, dans une salle dédiée à cet effet ou en plein air autour d'activités intergénérationnelles (chants, contes, dessins, cuisine, plantations de fleurs,...),
- mettre en place une structure constituée de bénévoles allant à la rencontre des seniors par des visites à domicile pour partager des moments autour de la lecture, conversations ou promenades,(dans Q3)
- mettre à disposition une salle de rencontre à proximité des logements des personnes âgées, offrant des activités variées (jeux, lecture, exposés, conférences, films...).
- encourager les parrainages entre les seniors et les enfants des écoles primaires.

Q3 - Quels besoins prendre en charge pour favoriser le maintien à domicile des personnes les plus âgées ?

➤ *Faire connaître dans le journal local et mettre en place une structure (relais de proximité) de type CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) pour répondre de manière efficace à toutes les questions qui se posent quand vient la vieillesse : démarches auprès des hôpitaux, cliniques, aides à domicile, CCAS (voir les Trois Vallées à Joué).*

Peuvent aussi contribuer au maintien à domicile, les mesures suivantes :

- visites de courtoisie à domicile (déjà exposé dans Q2)
- télé assistance (avec participation financière de la commune pour les plus démunis?),
- mise à disposition d'un véhicule avec chauffeur tous les jours (ou taxi) pour faire les courses (n'existe actuellement que certains jours),

- co-voiturage avec le voisinage ou par une association(envisager la communication nécessaire),
- courses et démarches administratives par des bénévoles,(s'appuyer sur les assemblées de proximité et leurs référents) pour la détection des besoins,
- création d'une structure ou association de bénévoles pour effectuer des petits dépannages à domicile,
- pages détachables (ou encart) dédiées aux seniors, dans le journal trimestriel, rappelant les numéros de téléphones utiles et rapportant des infos diverses . La présentation doit être « figée » d'un numéro à l'autre pour faciliter le repérage à l'intérieur du journal, par les personnes âgées.

Q4 - Quels aménagements pour favoriser les déplacements des personnes les plus âgées sur la commune ?

Comme cela a déjà été évoqué et en l'absence d'enquête, les membres du groupe ont donc disposé de peu d'éléments pour identifier les besoins dans ce domaine. Quelques membres du groupe se sont toutefois livrés à un sondage auprès de personnes âgées connues et rencontrées. Il en est ressorti quelques attentes clairement identifiés dans les développements précédents.

SYNTHESE

De toutes les préconisations avancées par le groupe, certaines apparaissent aujourd'hui prioritaires et de nature à donner un sens à la démarche entreprise par la mise en oeuvre de cette saisine.

Quelques unes nécessitent des investissements financiers conséquents. Mais le groupe a volontairement porté sa réflexion sur les aspects humains et sociétaux et privilégié le bien-être des seniors.

La décision finale ne relève bien que des élus locaux.

Le groupe pense toutefois que ces réflexions , et d'autres en cours (que mène la municipalité), ou à venir, devrait être accompagnées par des citoyens,

Voici donc les propositions estimées comme prioritaires par le groupe :

- constituer un conseil des seniors
- écrire une charte des séniors
- ajouter une page spécialisée dans le journal trimestriel de Ballan-Miré
- aménager le parc Beauverger pour les seniors,
- proposer des parrainages seniors/enfants écoles primaires,
- disposer d'un véhicule avec chauffeur (ou taxi) tous les jours pour faire les courses,
- assurer les travaux de voiries indispensables,

- construire un foyer logement et logements adaptés pour personnes âgées fragilisées,

C O N C L U S I O N

En l'absence d'une étude complète et approfondie qui aurait permis d'avoir une vision plus exhaustive des attentes, le groupe a toutefois pu dégager deux grandes lignes :

➤ pour certains, les valides et jeunes retraités autonomes, les questions de mobilité ne sont pas à l'ordre du jour : Ils mettent à profit leur temps libre pour réaliser des projets personnels tels que voyages, sorties culturelles ou festives. Pour celles et ceux qui recherchent le contact ou des activités, les associations existantes sont là pour répondre à leurs attentes.

➤ pour les autres, les personnes les plus âgées et moins valides, et mis au centre de notre réflexion avec cette saisine, les déplacements, la solitude et l'aide à domicile sont de réelles préoccupations à améliorer par tous les moyens.

Les travaux menés par le groupe au cours de ces derniers mois ont volontairement abouti sur des propositions dont la plupart sont réalisables dans des délais raisonnables de manière à inciter les jeunes seniors (ou autres bénévoles) à consacrer une part de leur disponibilité et de leur énergie envers ceux qui se trouvent dans le besoin et dans l'attente de propositions novatrices.

L'année 2011, consacrée « Année du Bénévolat », doit mettre en œuvre la dynamique profitable aussi aux Personnes âgées en attente d'une plus grande solidarité.

Ce qui se fait ailleurs

Voici, glanées sur Internet ou rapportées par des membres de la Commission, des idées intéressantes à étudier ou à retenir :

- mise à disposition de vélos électriques (Relec-kerhuon 29),
- création d'un conseil des aînés ou encore appelé « conseil des Sages » (Joué les Tours, Besançon, Villeurbanne,...),
- local dédié aux activités et loisirs, et géré par le club seniors (Château-Gonthier 53),
- remise à niveau au code de la route (St Jean de Bray 45)
- accessibilité financière aux taxis (à 1€ - Fondettes)
- instauration d'un système de chèques « domicile-liberté » offrant des sorties en ville aux personnes âgées de +70 ans (Lyon)
- mise en place de plates formes d'écoutes téléphoniques (Grenoble)
- création de Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées (Avesnes 59)
- Lutte contre l'isolement des seniors : visites, promenades (Joué Les Tours, Versailles)
- Création de logements intergénérationnels (Tours-*Toits en partage*-Toulouse)
- Rencontre avec des écoliers, en maison de retraite (Paris)
- Offre d'un cadeau par la municipalité remis chaque année à partir du 80^{ème} anniversaire et suivants (Vertou 44).
- Installation de borne musicale sponsorisée dans Maison de retraite. (Vernon sur Brenne 37 sponsor Rotary Club)
- Logements adaptés pour personnes fragiles (Saint Flovier 37)

Associations d'Entraide et Action Sociale 15

Amicale Tourangelle des Anciens de Raki (A.T.A.R.)	Entraide et Action sociale	5 impasse de la Pasqueraie 37510 BALLAN-MIRÉ	M. Jean-Pierre BOTELLA	02 47 53 92 16	atar@neuf.fr	
Amicale des Retraités des Autocars de Touraine (A.R.A.T.)	Entraide et Action sociale	13 Impasse de la Carte 37510 BALLAN-MIRE	Monsieur Jean RAGOT	02 47 67 22 10		
A.S.S.A.D.	Soins et services a domicile	BP 2974 37043 TOURS Cédex 1	Mme Stéphanie LANGLOIS	02 47 80 10 26	agglo-sud@assad-touraine.org	
Action Maladies Génétiques 37 (AMG 37)	Entraide et Action sociale	9 rue de Miré 37510 BALLAN-MIRÉ	M. Pascal FALGARONE	09 51 49 17 31 - 06 11 25 54 42	amg37contre les robots@free.fr	http://www.amg37.com
Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers	Entraide et Action sociale	3 rue de la Paix 37510 BALLAN-MIRE	M. Jean-Claude COLLONGUES	02 47 53 28 94		
Beaun'Art	Personnes âgées	Maison de Beaune rue du Commerce 37510 BALLAN-MIRE	Mme Chantal COMPAGNON	02 47 80 68 68		
Jardins Familiaux		17 rue des Hérisnières 37510 BALLAN-MIRE	M. Alain LAMBESEUR	02 47 53 28 66 - 06 34 95 17 50	alain.lambeseur@wanadoo.fr	
Association Familiale	Aide aux familles	10 rue du Commerce 37510 BALLAN-MIRE	Mme Agnès MARCADET	02 47 67 50 11		
Charlycoop	Activités pour personnes handicapées	23 avenue André Ampère 37540 ST CYR SUR LOIRE	M. Pascal CABARET	06 70 89 64 06	nathalie-cabaret@sfr.fr	
Chiens-guides d'aveugles et malvoyants		18 chemin de la Rencontre 37510 BALLAN-MIRE	M. Guy RAIMBAULT			
Croix Rouge		10 rue du Commerce 37510 BALLAN-MIRE	M. Michel CABANNE	02 47 37 22 12 ou 02 47 67 99 49 (local)	cabanne.mich@wanadoo.fr	
Solidarité Jocondienne		11 rue Sadi Carnot 37300 JOUE LES TOURS	Mme Colette DUCLOU	02 47 67 85 42	SOLID-JOCONDcontre les robots@wanadoo.fr	
Tempelga	Tourisme solidaire	8 rue Aristide Briand 37510 BALLAN-MIRE	M. Jean-Pierre RENO	06 86 27 28 23	assotempelgacontre les robots@yahoo.fr	http://www.tempelga.com
U.N.C	Anciens Combattants	24 rue d'Epiray 37260 MONTS	M. Robert DELAIRE	02 47 73 01 71 06 73 46 69 34		
Union Nationale des Retraités et Personnes Agées		21 rue du Général Leclerc 37510 BALLAN-MIRE	Mme Nicole PEAN	02 47 53 05 97	nicole-pean@orange.fr	

